

MON ANNÉE DE FORMATION CONTINUE

GUIDE PRATIQUE 2024-2025

- Édito - p.2
- Chiffres clés et contacts
SCFC - p.3
- Reprise d'études formations
diplômantes - p.4
- Formations courtes - p.7
- DAEU A - Diplôme d'accès aux
études universitaires
option littéraire - p.6
- Au quotidien sur les campus - p.8
- Glossaire - p.9



Bertrand Ravon
Vice-Président
Formation Tout au
Long de la Vie

La formation continue, dite aussi Formation Tout au Long de la Vie (FTLV) « désigne la possibilité reconnue à tout individu, tout au long de son existence, d'acquérir des connaissances, des qualifications et des compétences et de faire reconnaître la valeur de son expérience, dans une perspective personnelle, citoyenne, sociale, professionnelle ou liée à l'emploi ». [Commission Européenne].

Notre société connaît des transformations profondes, inédites, qui nous obligent à voir et à faire les choses autrement. Par l'acquisition de nouveaux savoirs, par le développement des compétences professionnelles, en situation, la formation continue est un facteur clé pour répondre aux défis sociaux, économiques, écologiques, culturels.

Mission importante de notre Université, elle contribue à l'accompagnement du monde en transition. Selon les termes du Code l'éducation, « elle favorise l'élévation du niveau de qualification de la population et sa capacité d'adaptation aux mutations, économiques et sociales. Elle participe à la lutte contre les inégalités et les risques d'exclusion sociale et économique ».

La formation continue regroupe des formations diplômantes : Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU), parcours aménagés de Licences et Masters, Diplômes Universitaires, formations courtes (modules, formations « Catalogue » ou « Sur Mesure ») et des prestations d'accompagnement individuel (VAE, bilans...). Elle s'adresse aussi bien à des professionnels en activité, en congé formation, en recherche d'emploi ou en contrat de professionnalisation.

L'offre de formation continue de l'Université Lumière Lyon 2 s'appuie sur le réseau de laboratoires de recherche associés à notre établissement ainsi que sur l'ancrage dans le territoire et les nombreux liens sociaux, économiques et culturels tissés avec le monde professionnel. La qualité et la solidité des formations continues proposées à L'Université Lumière Lyon 2 sont certifiées par le Haut Comité de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur ; elles bénéficient du label Qualiopi.

Nous avons souhaité, avec ce livret rassembler et mettre à votre disposition un grand nombre d'informations pratiques qui vous seront utiles tout au long de votre année universitaire. Prenez le temps de le parcourir et, surtout, conservez-le soigneusement avec vous afin de profiter pleinement de tous nos services et bénéficier des meilleures conditions d'étude.

C'est ce à quoi nous - personnels administratifs, enseignants, enseignants-chercheurs - nous attachons chaque jour et, en notre nom à toutes et tous, je formule le vœu que cette année universitaire soit pour vous synonyme de réussite et vous ouvre les perspectives d'avenir professionnel auxquelles vous aspirez.

Bienvenue à Lyon 2 !

« Il y a des moments dans la vie où la question de savoir si on peut penser autrement qu'on ne pense et percevoir autrement qu'on ne voit est indispensable pour continuer à regarder ou à réfléchir »

Michel Foucault *L'Usage des plaisirs*, Gallimard, 1984

Depuis sa création en 1973, l'Université Lumière Lyon 2 s'attache à porter une vision forte et exigeante de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, animée par un esprit et des valeurs qui font aussi sa marque de fabrique : humaine et humaniste, engagée et solidaire, démocratique et citoyenne. Membre fondateur de la Comue, l'Université Lumière Lyon 2 accueille sur deux campus près de 30 000 étudiantes et étudiants, du DAEU au doctorat.



Pour 2023-2024, nous comptabilisons 1889 inscrits en Formation Continue (hors alternance et hors VAE),

- 822 en formations courtes
- 191 en Diplômes Universitaires
- 87 en Diplômes d'Accès aux Études Universitaires
- 419 en Masters
- 344 en Licences
- 22 en Licences Professionnelles

CONTACTS FORMATIONS

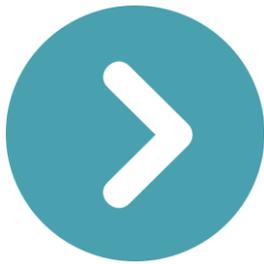
- Pour les formations en psychologie : <https://psycho.univ-lyon2.fr>
- Pour les formations des Musiciens intervenants : <https://lesla.univ-lyon2.fr/formation/centre-de-formation-des-musiciens-intervenants-cfmi>
- Pour les formations de l'IUT Lumière : <https://iut.univ-lyon2.fr>
- Pour apprendre le français : <https://cief.univ-lyon2.fr>

Le service commun de la formation continue pour la reprise d'études en formations diplômantes et formations courtes :

- Notre directrice : Florence Feutrie
- Notre responsable du pôle Reprise d'études diplômes nationaux et VAE : Ghislaine Fernandez

- Nos gestionnaires : Franck Dardun, Nathalie Ollagnier, Daniel Petrov, Emilie Peyrard
- Courriel de contact : scfc@univ-lyon2.fr
- Nos conseillères en formation : Lucie Riche, Isabelle Seux
- Courriel de contact : conseilfc@univ-lyon2.fr

- Notre responsable du pôle Reprise d'études formations courtes, DAEU et DU : Rudy Dufayel
- Nos gestionnaires : Sébastien Cros, gestionnaire FC et scolarité pour le DAEU, gestionnaire pour les DU ; Contact : daeu-a@univ-lyon2.fr
- Corinne Le Bihan : gestionnaire formations courtes ;
- Contact : formationscourtes@univ-lyon2.fr



Témoignage

“Je me suis inscrite en master 2 SDO à l’université Lumière Lyon 2 dans le cadre d’une reconversion professionnelle. Chaque service rencontré (formation continue, pôle stages) a su m’accompagner et m’aider à résoudre les situations qui ont pu se présenter depuis les petits tracas liés au changement de situation jusqu’à la mise en place de stages volontaires. Je ne peux que recommander l’université Lyon Lumière 2 pour effectuer ses études dans un cadre à la fois bienveillant, professionnel, sérieux et avec des formations et des intervenants de qualité”.

Sonia R., MASTER2 SDO promotion 22-23

Reprise d’études formations diplômantes

Les grandes étapes de ma formation :

1. Je m’inscris

2 ou 3 inscriptions à faire :

- Inscription administrative : à compter du mois de juillet ; cette démarche doit être effectuée avant l’entrée en formation ;

Mon interlocuteur : mon gestionnaire FC habituel OU hotline, uniquement pour des problèmes techniques : inscriptionsFormationContinue@univ-lyon2.fr ;

À l’issue de cette inscription administrative je crée mon compte numérique Lyon2 ; je reçois mon certificat de scolarité dans mon courriel @univ-lyon2.fr et sur demande ma carte multiser-vices IZLY ;

- Si je suis retenu dans une formation à distance en collaboration avec le CNED : une fois inscrit administrativement à l’université Lyon2, je m’inscris immédiatement auprès du CNED pour obtenir mes identifiants et connexions aux contenus pédagogiques ; mes interlocuteurs : <https://www.cned.fr> ;

- Inscription pédagogique : à partir du mois de septembre ; mon interlocuteur : gestionnaire de scolarité.

2. Je finalise l’organisation du financement

Selon ma situation

- Auto-financement : je signe mon contrat de formation reçu de mon gestionnaire FC de référence.

- Financement avec le CPF : sur la plateforme <https://www.moncompteformation.gouv.fr> je crée mon identité numérique et je fais ma demande de devis

- Financement par un tiers (mon employeur ou son OPCO, dispositifs Région ou AGEFIPH, etc...) : je me charge de transmettre au SCFC l’accord de prise en charge (ou devis complété et signé).

Toutes ces démarches (1/ et 2/) doivent être effectuées au moins 14 jours avant l’entrée en formation.

3. Je rentre en formation

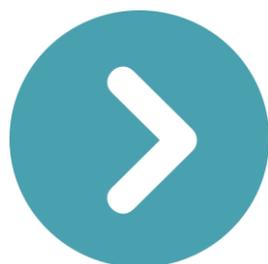


- Je suis obligatoirement présent le jour de la réunion de rentrée, ou aux regroupements obligatoires pour les formations à distance ;
- J'ai accès à mon emploi du temps en ligne ; mon interlocuteur en cas de difficulté : le gestionnaire de scolarité ;
- Si j'ai besoin d'une dispense d'assiduité ou d'un aménagement de scolarité : mon interlocuteur : le responsable de formation, avec qui je signe un contrat pédagogique ;
- Je suis porteur de handicap, j'ai besoin d'un aménagement de mes conditions d'études : mon interlocuteur : <https://www.univ-lyon2.fr/vie-des-campus/handicap>
- Si ma formation comprend un stage, je recherche mon terrain de stage dès que possible ; mon interlocuteur : le gestionnaire de scolarité qui peut me proposer des contacts en entreprise, le COSIE.
[Pour en savoir plus, cliquez ici](#)

4. Mes obligations



- Je respecte le règlement intérieur de la FC, le règlement des études, les MCCC, <https://www.univ-lyon2.fr/vie-des-campus/vie-universitaire/reglement-general-des-etudes> , et celui de la structure d'accueil en stage ;
- Je suis assidu et selon le cas je signe l'attestation de présence (émargements collectifs ou individuel) ; pour les formations à distance, je me connecte à la plate-forme de cours (au moins une fois par mois pour les FOAD asynchrones, ou selon l'emploi du temps pour les FOAD synchrones) ;
- En cas d'absence je transmets sous 48 heures mes justificatifs au gestionnaire de scolarité, ainsi qu'à France Travail si je suis demandeur d'emploi ou à mon employeur si je suis en cours d'emploi, conformément au Code du Travail ;
- Si je souhaite interrompre ou abandonner ma formation avant le terme prévu : je me conforme aux dispositions indiquées dans mon contrat de formation en cas d'auto-financement ou de financement par mon employeur, aux CGV de la FC : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/vous-etes-un-particulier> ou aux CGU de la CDC dans le cas où j'ai mobilisé mon CPF ([en savoir plus en cliquant ici](#)), mon interlocuteur : mon gestionnaire FC habituel.



Témoignage

«La reprise d'étude dans le cadre du Master2 en formation continue m'a permis de mettre à l'épreuve mes ressources internes, et aussi de créer de nouveaux liens solides, durables avec mes collègues de promo. Une expérience intellectuelle et humaine intense ;» Elodie C., Master 2 Genre Égalités FC, promotion 2022-2023.

DAEU A - Diplôme d'accès aux études universitaires option littéraire

Les grandes étapes de ma formation :

- Site internet : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/forma-tion-continue/vous-etes-un-particulier>
- Cliquer sur l'onglet : Obtenir le DAEU ;
- Brochure d'information ;
- Procédure d'inscription : Pré-inscription sur e-candidat : Je paie les droits nationaux d'inscription (obligatoire); je passe un test de positionnement en français à l'Université. Si j'obtiens au moins 10/20 au test : j'ai un entretien pour évaluer ma motivation à passer le DAEU et discuter de mon projet de poursuite d'études.

Je finalise mon inscription administrative sur internet ;

- Si j'ai un financement individuel ou par mon employeur : je signe mon contrat et le retourne au SCFC, qui m'adresse ensuite une facture ;
- Cours et devoirs à distance via une plate-forme Moodle, avec des séquences d'interaction avec les enseignants ;
- Examen final en juin, rattrapage éventuel en juillet (épreuves écrites) ;
- Je reçois un relevé de notes après l'examen ;
- Si je réussis l'examen, je demande la délivrance de mon diplôme au SCFC.

Mes obligations :

Je finance ma formation (frais pédagogiques) : à titre personnel (paiement en plusieurs modalités possibles - contacter le SCFC), ou en utilisant mon CPF, ou j'obtiens un financement via France Travail ou la Mission locale (aide individuelle à la formation, AIF) ou par mon employeur ;

- Si je finance avec mon CPF : je crée mon identité numérique (sur la plate-forme moncompteformation.gouv.fr) ;
- Je me connecte régulièrement à la plate-forme et suis assidu à l'examen (en juin, rattrapage éventuel en juillet)
- Je rends les devoirs maison aux enseignants dans les délais impartis : 5 devoirs dans l'année en français, 3 dans les autres matières.



Témoignage

« Je pensais qu'à 25 ans c'était terminé pour moi les études supérieures, étant donné que je n'avais pas de Bac, mais en faisant plus de recherches, c'est ainsi que j'ai découvert le DAEU pour pouvoir obtenir un équivalent au bac afin d'accéder aux études universitaires et commencer ma licence en psychologie.

Le DAEU est un diplôme accessible à tous [...] avant d'être un diplôme, c'est un projet, un objectif, une étape pour vous projeter dans l'avenir, c'est une expérience qui va vous apporter énormément de bénéfices. »

Gladys M. - DAEU, promotion 2019-2020

Formations courtes

Les grandes étapes de ma formation :

- Site internet : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue/vous-etes-un-particulier>
Cliquer sur l'onglet : Gagner en compétences - langues et stages courts ;
- Je contacte le SCFC pour remplir un formulaire d'inscription ;
- Le SCFC peut me faire passer un test de niveau (selon la langue choisie) ;
- Si j'ai un financement individuel ou par mon employeur : je signe mon contrat et je le retourne au SCFC, qui m'adresse ensuite une facture. Si j'utilise mon CPF (langues vivantes uniquement ou consulter le SCFC), je crée auparavant mon adresse numérique sur la plate-forme "moncompteformation.gouv.fr" ;
- Le SCFC me communique la convocation et le planning de la formation ;
- Je peux demander une attestation d'inscription et/ou de paiement au SCFC ;
- Au terme de la formation, le SCFC m'envoie une attestation de suivi.

Mes obligations :

- Je suis assidu et ponctuel en formation
 - Je passe le test de certification si j'ai fait ce choix
- Contact : formationscourtes@univ-lyon2.fr
Par téléphone : 04 78 69 74 70 ou 04 78 69 77 65

Témoignage

“En tant qu’enseignante retraitée et ancienne Conseillère en Formation Continue, c’est vers l’Université Lumière Lyon 2 que je me suis tournée pour répondre à mon désir d’améliorer mon anglais et je me félicite de mon choix car au-delà de la qualité des cours (diversité des supports pédagogiques écrits et vidéos, choix varié de contenus, possibilités d’interaction permanente et d’expression orale offertes à chacun), ce qui accroît la valeur de la formation dispensée exclusivement en anglais, c’est qu’elle se déroule dans une ambiance chaleureuse et dynamique. Ici, la qualité relationnelle offerte joue un rôle clé dans le processus d’apprentissage car chacun se sent reconnu, stimulé et soutenu efficacement dans sa progression. Ici, on ne voit pas passer le temps !” Ghislène G., Cours d’Anglais 2023/2024



Au quotidien sur les campus

- Mon interlocuteur pour ce qui concerne l'inscription administrative, le financement de ma formation, ou un abandon, est mon gestionnaire FC habituel ;
- Mon interlocuteur privilégié reste le gestionnaire de scolarité pour toute question relative à l'inscription pédagogique, l'emploi du temps, changements de salles, déplacement de cours, émargements, stage, examens, retrait du diplôme ;
- Mon interlocuteur pour toute question relative à l'accompagnement et la rédaction de mon mémoire : mon tuteur/directeur de mémoire.
- Mon interlocuteur pour toute demande liée au recouvrement de mes frais de formation (en rappelant mon no de facture et mon no de compte client) : notre service recouvrement à compta.recouvrement@listes.univ-lyon2.fr

Ma carte multiservices IZLY me permet d'accéder :
aux restaurants universitaires, cafétérias, bibliothèques, impression de documents, salles de travail, aux activités sportives et culturelles ;
J'ai accès à la Maison de l'étudiant, au COSIE (pour les stages volontaires), à la mission handicap, au service de santé universitaire
Site de l'université : <https://www.univ-lyon2.fr/accueil>, onglet « vie des campus »

Mon environnement au quotidien :

J'ai été admis au sein de :

- L'UFR Anthropologie, Sociologie et Sciences Politiques, voici son site internet : <https://assp.univ-lyon2.fr/>
- L'UFR des Langues, voici son site internet : <https://langues.univ-lyon2.fr>
- L'UFR des Lettres, Sciences du Langage et Arts, voici son site internet : <https://lesla.univ-lyon2.fr>
- L'UFR de Sciences Economiques et de Gestion, voici son site internet : <https://seg.univ-lyon2.fr>
- L'UFR Temps et Territoires, voici son site internet : <https://tt.univ-lyon2.fr>
- La faculté de Droit Julie-Victoire Daubié, voici son site internet : <https://droit.univ-lyon2.fr>
- L'Institut de la Communication, voici son site internet : <https://icom.univ-lyon2.fr>
- L'Institut d'Etudes du Travail de Lyon, voici son site internet : <https://ietl.univ-lyon2.fr>
- L'Institut des Sciences et Pratiques d'Education et de Formation, voici son site internet : <https://ispef.univ-lyon2.fr>

Après mon année de formation :

- Je réponds à une enquête de satisfaction qui vise à évaluer l'adéquation de ma formation avec mes objectifs initiaux ;
- Je reçois sur demande une attestation de formation ;
- Je retire mon diplôme ;
- Avantages fiscaux : je peux déclarer le coût de ma formation aux services fiscaux ; pour cela je fais une demande de facture acquittée auprès du service recouvrement (en rappelant mon no de facture et mon no de compte client) à : compta.recouvrement@listes.univ-lyon2.fr.



Glossaire

FC : Formation Continue ;

CNED : Centre National d'Enseignement à Distance ;

CPF : Compte Personnel de Formation ;

OPCO : OPérateur de COmpétences ;

AGEFIPH : Association nationale de Gestion du Fonds
pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées ;

SCFC : Service Commun de la Formation Continue ;

COSIE : Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiants ;

MCCC : Modalités de Contrôle des connaissances et des Compétences ;

FOAD : FOrmation A Distance ;

CGV : Conditions Générales de Vente ;

CGU : Conditions générales d'Utilisation ;

CDC : Caisse des Dépôts et des Consignations.



Le service commun de la formation continue pour la reprise d'études en formations diplômantes et formations courtes

NOUS CONTACTER

Service commun de la Formation Continue (SCFC)
86 rue pasteur - 69007 LYON



[Retrouvez ici nos formations à l'Université Lumière Lyon 2 !](#)

